

## Il y a cent ans exactement

04 septembre 2017

[Print](#)

Jean RODHAIN, « Il y a cent ans exactement... », *Messages du Secours Catholique*, n° 219, mai 1971, p. 5.

### Il y a cent ans exactement

Il y a cent ans, le 24 mai 1871, l'archevêque de Paris, Mgr Darboy, était fusillé dans le chemin de ronde de la prison de la Roquette. Et avec lui quatre prêtres, dont le curé de la Madeleine, l'abbé Deguerry.

Le lendemain 25 mai, cinq religieux dominicains du couvent d'Arcueil, dont le prieur, le R.P. Captier, furent abattus, avenue d'Italie.

Le surlendemain 26 mai, onze prêtres et un séminariste étaient également passés par les armes.

En 1971, au moment où toute la presse évoque le centenaire de la commune, c'est un devoir d'évoquer ces victimes innocentes.

Première caractéristique de ces massacres : l'absence de procès : pas d'inculpation, pas de tribunal, pas d'avocat, pas de jugement. Aucune notion du droit. Mais uniquement le règne de la violence :

« Nos annales offrent peu d'exemples de pareilles violences, surtout à l'égard de la religion et des prêtres. Les excès de 1792 et 1793 pouvaient invoquer des raisons politiques et se couvraient d'un simulacre de formes juridiques : ici rien de tel et l'on ne discerne même pas un essai de discrimination entre les victimes abattues[1]. »

Deuxième caractéristique : l'acharnement des bourreaux.

Le 26 mai, les prisonniers furent abattus à coups de revolvers.

« Avec une joie délirante, sans qu'aucun ordre ait été donné, on les abattit à coups de revolver, tirant au hasard, dans le tas. Certains n'étaient que blessés : pendant l'heure qui suivit, ce fut une grande distraction de les achever à la baïonnette jusqu'à ce qu'ils ne bougeassent plus[2]. »

« Après les balles, les baïonnettes et les crosses s'acharnèrent sur les corps foulés aux pieds. On put constater, quelques jours plus tard, qu'un cadavre avait reçu 69 balles, un autre 72 coups de baïonnette[3]. »

### Troisième caractéristique

Ces massacres se localisent dans les dernières heures de la Commune. C'est le 9 avril que la Commune signe le décret dit « des otages ». C'est le 21 mai que les troupes de Versailles pénètrent dans Paris (qu'elles mettront une semaine à conquérir). C'est pendant cette unique semaine qu'eurent lieu ces massacres[4].

« Quant à la responsabilité des exécutions, il faut se souvenir, pour l'apprécier avec équité, qu'aucune d'entre elles ne fut commise avant le début de la semaine sanglante au cours de laquelle l'armée de Versailles passa par les armes, sans jugement, au moins quinze mille communards[5]. »

C'est dans cette dernière semaine de mai 1871, qu'un jeune lieutenant, rentré d'une brève captivité en Allemagne, est incorporé à l'armée donnant l'assaut à Paris. Au coin d'une rue, des infirmiers portent un blessé. Le lieutenant s'informe. Les infirmiers répondent : « C'est un insurgé. » Le blessé se redresse : « Les insurgés, c'est vous. » Ce lieutenant confessera plus tard : « Entre ces révoltés et la société légale dont nous étions les défenseurs, un abîme nous apparut. »

Ce lieutenant bouleversé s'appelait Albert de Mun. Sa vocation de fondateur du « catholicisme social » date de cette rencontre...

J. R.

---

[1] *Histoire du Catholicisme en France*, par A. Latreille, R. Rémond, J. Palanque et E. Delaruelle, page 403.

[2] M. Maurice Garçon, *Histoire de la justice sous la III<sup>e</sup> République*, Ed. Spes, page 96.

[3] Marc-André Fabre, *Les drames de la Commune*, Ed. Hachette, page 196.

[4] Parmi les motivations de cette subite fureur populaire, il faut mentionner, à partir du début d'avril, la diffusion d'accusations monstrueuses contre le clergé : découverte de centaines de squelettes emmurés, etc. Il y aurait une étude intéressante à faire sur l'influence de ces journaux, tracts et libellés qui ont servi d'instruments à une véritable campagne d'opinion à ce moment.

[5] A. Dansette, *Histoire religieuse de la France contemporaine*, page 339.